

Québec, premier dividende payable à partir du 12 février. H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de L. Denis & fils, de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 12 février. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de H. O. Fortier, de Sherbrooke, premier dividende payable à partir du 15 février. Royer et Burrage, curateurs.

Dans l'affaire de W. J. Milward, de Sherbrooke; premier et dernier dividende payable à partir du 15 février. Royer et Burrage, curateurs.

Dans l'affaire de Richard Smardon, des Trois-Rivières; premier et dernier dividende payable à partir du 13 février. W. Alex. Caldwell, curateur.

Dans l'affaire de Ph. Turcotte de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 13 février. Geo. Darveau, curateur.

Dans l'affaire de Dubrule & Cie, de Richmond; deuxième et dernier dividende payable à partir du 13 février 1894. John McV. Hains, curateur.

CURATEURS

Québec.—Wm. McClish, failli; M. Richard Barden, nommé curateur.

St Jérôme de Matane.—M. J. E. Gagnon a été nommé curateur à la faillite de J. Elie Généreux.

CURATEURS

Montréal.—M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur aux faillites de Chagnon et Cie et de J. A. E. Julien.

M. T. W. Radford a été nommé curateur à la faillite de M. Harris Shapiro.

MM. Wm. Denvon et Joseph R. Fair ont été nommés curateurs à la faillite de George Bishop.

FAILLITES

ONTARIO

Collingwood.—W. W. Nettleton & Cie, vins et spiritueux en gros; cession à Sanford Lindsay.

Brantford et London.—C. A. Gillespie & Cie, mercerie et confections; cession à John McClung, Toronto.

Toronto.—Kennedy et Adams, chaussures; cession à Alfred White, Toronto.

Wm Kilner, parapluies etc., cession à W. A. Campbell.

The Patrons Wholesale Supply Co, liquidateur nommé.

Chatham.—G. F. Terrill, chaussures, cession à W. A. Campbell.

Flos Township.—David Maco, scierie, cession à Geo. Plaxton.

Fort William.—J. C. Vivian & Co, confections et mercerie, cession à David Blackley.

Ingersoll.—Hault Manufacturing Co, fournitures de meubliers, cession à W. A. Campbell, de Toronto.

Kirkton.—R. McGowan, magasin général, cession à Alfred Robinson.

Amherstburg.—Henry T. West, cordonnier, cession à Geo. K. Croker.

Cornwall.—Thomas Lafleur, photographe, cession à George T. Copeland.

Ruthven.—John H. Wigle, magasin général, cession à C. S. Scott.

Orillia.—Chas. Jackson, moulins à vanner, cession à Wm. Bonnerman.

Vankleek Hill.—E. Cheney, ferblantier, cession à F. W. Thistlethwaite.

Chatham.—J. W. Delle & Co, nouveautés, cession à David Blackley.

Walkerville.—F. W. Johnstone, boucher, cession à Robert Pinchin.

Wallaceburg.—R. Little, magasin général, cession à C. R. Armstrong.

NOUVELLE-ECOSSE.

New Glasgow.—Daniel Logan, commissionnaire, cession.

Port Hood.—Alex. Jamieson, magasin général, cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

St-Jean, N. B.—J. & A. McMillan, libraires, cession.

Campbellton.—Jas. P. Alexander & Co., magasin général, cession.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Summerside.—Patrick T. Fanning, chaussures, cession.

QUEBEC

Lawrenceville.—L. S. Gervais, commerçant, cession.

Huntingdon.—Une demande de cession a été faite à Boyd & Cie, fondateurs.

Montréal.—J. J. Keating and Son, épiciers, ont fait cession. Passif environ \$8,000.

Assemblée des créanciers le 8 février. M. L. N. Jetté, entrepreneur, a reçu une demande de cession.

M. Pierre Ste-Marie, épicier, a fait cession de ses biens; passif \$1091.

Assemblée des créanciers le 8 février. D. Rennoldson (James Lee & Co) épiciers en gros, a fait cession.

Passif environ \$25,000. Assemblée des créanciers le 8 février.

CONCORDATS

Port Arthur, Ont.—Sera & Cie., nouveautés, offrent 60 p. c. à leurs créanciers.

Sherbrooke, Q.—A. O. Lucas, magasin général, offre 65 p. c. à ses créanciers.

St-Clet, Q.—Benj. Campeau, magasin général, a obtenu un concordat de ses créanciers, moyennant 40 p. c.

Portage du Rat, Ont.—MacKay & Co., magasin général ont obtenu du délai.

Montréal.—J. A. C. Julien, bijoutier, offre 50 p. c. à ses créanciers.

Mill End, P. Q.—J. B. Brunet, épicier; s'est arrangé avec ses créanciers moyennant 30 p. c.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

MARCHE DE CHICAGO.

	SEMAINE. Plus haut.	Plus bas.	Clôture.	Clôture précé- dente.
BLÉ—				
Comptant.				
Janvier.....	60	59	59½	59½
Mai.....	61½	63½	63½	63½
Juillet.....	65½	65½	65	65
MAÏS—				
Comptant.				
Janvier.....	35½	35	35½	34½
Mai.....	38½	38½	38½	38½
Juillet.....	39½	39	39	39½
AVOÏNE—				
Comptant.				
Janvier.....	27½	26½	27½	26½
Mai.....	30	29½	29½	29½
Juillet.....	28½	28½	28½	28½
LARD—				
Comptant.				
Janvier.....	13 27	12 80	12 90	13 20
Mars.....				
Mai.....	13 37	12 85	12 97	13 27
SAINDOUX—				
Comptant.				
Janvier.....	7 82	7 47½	7 47½	7 80
Février.....	7 82	7 50	7 50	7 80
Mai.....	7 60	7 52	7 52	7 65
FLANCS—				
Comptant.				
Janvier.....	6 60	6 00	6 00	6 65
Février.....		6 00	6 00	
Mai.....	6 72	6 50	6 60	6 70

Chronique de Québec

Mercredi le 31 janvier 1894.

Le premier mois de l'année 1894 se termine sous de bons auspices.

Il est vrai que le premier grand carnaval de Québec bat aujourd'hui son plein; et qu'il faudrait être plus que difficile pour ne pas être entraîné dans le mouvement d'enthousiasme, de confiance et d'espoir, qui gagne tout le monde. Cependant, je ne veux pas m'emballer plus que de raison, et, jugeant froidement les choses, je vais essayer de dégager la leçon pratique que comportent les événements survenus en notre ville depuis quelques semaines.

Depuis ma dernière chronique, je ne saurais dire que l'état des affaires se soit bien amélioré. C'est le temps de la gaieté franche et communicative, de l'hospitalité généreusement offerte. Jamais, en un mot, plus joyeux carnaval n'aura été plus joyeusement enterré dans Québec.

Dans toutes ces démonstrations, cependant, je crois deviner autre chose et mieux qu'un vain désir de s'amuser. L'observateur sérieux est obligé d'admettre que le beau rôle a été tenu par nos hommes d'affaires, qui se sont multipliés pour faire honneur à nos hôtes et étendre au loin la bonne réputation de notre ville.

Ils ont réussi dans leurs efforts, c'est incontestable, et ce n'est pas un faible compliment à leur louange, si l'on tient compte qu'il fallait remuer une population calme par nature, intéresser indistinctement toutes les classes de la société; prélever, au moyen de souscriptions volontaires, un capital relativement élevé, et surtout inspirer confiance dans une entreprise tout à fait nouvelle pour Québec et à laquelle plusieurs refusaient de prendre part, de crainte de se brûler les doigts, comme on dit.

Au début, on s'est demandé plus d'une fois, en présence de difficultés qui semblaient incontrôlables, s'il ne valait pas mieux abandonner le projet que de s'exposer à un fiasco, et je sais de source certaine que, n'eût été l'invincible énergie de quelques-uns des initiateurs, l'affaire eût été tuée dans l'œuf.